



Accord salaire : **Salaire + 4,4 % inflation officielle + 6,2 %** **On démarre 2023 avec une baisse de salaire** **Inacceptable !**

L'accord salaire vient d'être signé par FO/CFTC/CGC. La CGT et la CFDT ont refusé de signer

Rappel : les augmentations générales en % favorisent les gros salaires au détriment des petits salaires. C'est pour cette raison que la direction parle toujours en % et non en euros.

A l'opposé, **La Cgt** revendique des augmentations générales uniformes en euros, la même pour tous car c'est en euros qu'on paye nos courses et nos factures (pas en %) et que les salaires les plus bas doivent être favorisés.

La Cgt revendique 400 € pour tous par mois et pas un seul salaire en dessous de 2 000 € net !

L'accord salaire de 2023 est un accord de baisse de salaire

Les 4,4 % d'augmentation ne correspondent absolument pas au besoin des salariés :

1) En 2022, nos salaires ont subi une perte importante liée à l'envolée des prix.

- En mars 2022, la direction n'avait augmenté les salaires que de 2,8 % et seulement sur 11 mois !
- Le gouvernement affiche une inflation officielle sur un an à + 6,2 % (alimentaire +12%).
- Nous savons tous que ce chiffre est très loin de la réalité et que les prix des produits qu'on achète réellement ont bien plus augmenté que de 6,2 %.

1^{ère} conclusion : cet accord ne comble pas les pertes de salaire de 2022 !

2) En 2023, toutes les prévisions indiquent que l'inflation va continuer d'augmenter.

Avec 4,4 %, on est déjà en dessous de celle qui va sortir en décembre et en janvier.

Au-delà de la communication trompeuse de la direction, chacun a pu faire ses comptes et voir que c'est loin de ce qu'il nous faut !

2^{ème} conclusion : d'entrée de jeu, cet accord nous fait perdre de l'argent.

3) La direction voudrait écarter la CGT et la CFDT des futures discussions

La direction propose une clause de revoyure en juin 2023. D'une part, c'est beaucoup trop tard car nos salaires auront eu le temps de chuter considérablement (inflation et chômage partiel). D'autre part, la direction tente une manœuvre en écartant **La Cgt** et la CFDT des discussions salariales de juin en invitant que les syndicats signataires.

C'est une 1^{ère} dans l'histoire du groupe concernant les négociations salariales !

1/3 des salariés sont représentés par **La Cgt** et la CFDT seront exclus des négociations.

3^{ème} conclusion : en plus d'être un accord de baisse de salaire, il est aussi un accord anti-démocratique !

**La Cgt refusera toujours de signer un accord
qui fait perdre de l'argent aux salariés !**

**Avec 21,4 milliards € en 18 mois, PSA a largement de quoi augmenter
les salaires de 400 €/mois et qu'aucun salaire ne soit inférieur à 2000 €**

Chauffage : par ici la bonne soupe !

Qu'il fasse froid l'hiver n'est pas une nouveauté, pourtant chaque année, nous dénonçons des problèmes de chauffage dans l'usine. Mais force est de constater que la direction n'en a rien à faire.

Cette année, c'est pire que tout : alors que le froid est glacial depuis 2 semaines, les salariés(es) du Ferrage ont été privé de chauffage. Cela a aussi été le cas dans d'autres ateliers ou secteurs comme en Peinture et dans certains bureaux...

Au Ferrage, le directeur a cru bon d'offrir une tasse de soupe ! Les salariés(es) en ont rigolé et nous ont remonté des extraits de discussion :

« Ils nous prennent pour des mendiants ou quoi ? »

« Je viens à l'usine, pas à la soupe populaire ! »

Pendant ce temps-là, une grosse partie du bâtiment 34, dans laquelle plus personne ne travaille et dans lequel sont stockés des vieux meubles, est très bien chauffée ! A se demander s'il ne vaut mieux pas être un meuble !

Pour La Cgt, la dotation de sweats et de vestes devrait déjà être faite depuis longtemps puisque la commande a soi-disant été faite il y a environ 2 mois ! Les milliards de bénéfice permettent largement la remise en état, très rapidement, de tout le système de chauffage, dans tous les ateliers.

Congés 2023

La 1^{ère} réunion sur « l'organisation du temps de travail et les congés 2023 » a eu lieu le 6 décembre.

Pour ce qui concerne l'organisation du temps de travail, la direction prévoit encore et toujours des samedis obligatoires ainsi que le travail des jours fériés « si besoin » et vu les volumes de production annoncés, elle dira qu'elle en a besoin ! La Cgt a dénoncé cette organisation qui gâche les week-end et temps de repos.

Concernant les congés, la direction a seulement annoncé pour le moment une prévision de fermeture de l'usine pendant 2 semaines l'été prochain les semaines 32 et 33 (du 5 au 20 août). Une 3^{ème} semaine sera probablement annoncée, mais rien n'est encore défini.

Comme les années précédentes, la direction veut disposer des congés des salariés en fonction de ses besoins de production.

Pour La Cgt, les congés appartiennent aux salariés.

- Chacun doit pouvoir prendre 3 ou 4 semaines consécutives l'été s'il le souhaite
- Pour pouvoir s'organiser au mieux, les dates doivent être connues avant la fin de cette année.

La 2^{ème} réunion sur les congés aura lieu le lundi 19 décembre 2022. A suivre...

Pour une CGT forte et combative au service de toutes et tous les salariés(es) : syndiquez-vous !

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

E-mail

Tél

(Bulletin à remettre à un délégué)

SANS LA CGT....



AVEC LA CGT....

